

INFIRMIÈRES AUXILIAIRES
AUTORISÉES/INFIRMIERS
AUXILIAIRES AUTORISÉS

PROGRAMMES D'ASSURANCE

LloydSadd
INSURANCE BROKERS

NAVACORD®

Lloyd Sadd Insurance Brokers Ltd. est fier de proposer des programmes d'assurance aux Infirmières Auxiliaires Autorisées/Infirmiers Auxiliaires Autorisés (IAA) qui sont membres de l'organisme provincial de réglementation des IAA. Vous trouverez ci-dessous quelques sujets d'intérêt concernant le programme :

Assurance responsabilité médicale (incluse dans l'adhésion des IAA provinciales)

L'assurance responsabilité médicale, également appelée responsabilité pour erreurs et omissions ou responsabilité professionnelle, couvre les réclamations en lien avec votre travail en qualité d'infirmière ou infirmier auxiliaire autorisé (IAA) au Canada. L'assurance responsabilité médicale permet de vous couvrir face aux réclamations de tiers considérant l'existence d'une négligence de votre part — réelle ou présumée — dans le cadre de votre travail d'IAA. Elle couvre les réclamations pour les dommages causés par l'administration de services professionnels, en cas de services ou de soins incorrectement rendus, ou par l'absence d'administration de soins lorsqu'ils sont requis. Elle couvre également les frais de justice liés à l'enquête et à la défense de votre dossier.

Programme de responsabilité générale

La responsabilité commerciale générale (RGC) est impérative si vous êtes travailleur indépendant et/ou si vous sous-traitez vos services professionnels à des hôpitaux, des cliniques, d'autres prestataires de soins de proximité ou si vous fournissez des services à des clients à leur domicile ou dans d'autres lieux, y compris à votre domicile ou lieu de travail. Un programme de responsabilité civile commerciale comprenant une couverture pour les dommages corporels, les dommages matériels et la responsabilité civile des locataires est disponible auprès de Lloyd Sadd Insurance Brokers Ltd. Des options de 2 000 000 \$ et 5 000 000 \$ sont disponibles. Pour plus d'informations sur ce programme, veuillez contacter l'un des membres de l'équipe de Lloyd Sadd.

Couverture Internationale

La couverture est disponible pour les IAA qui voyagent à l'étranger dans le cadre d'un contrat à court terme ou d'un travail humanitaire. Aucune prime ni aucuns frais supplémentaires ne sont associés à cette couverture. La seule exigence est que les personnes doivent informer leur organisme de réglementation des IAA et la Lloyd Sadd Insurance Brokers Ltd. de la destination et de la durée du travail afin que la couverture internationale s'applique.

Déclaration d'incident

La couverture offerte par les polices d'assurance responsabilité médicale se fait sur la base des accusations faites et déclarées. Cela signifie que la police couvre les accusations faites pendant la période d'assurance, quel que soit le moment où l'incident en question s'est réellement produit. Toutefois, la police stipule que les incidents/réclamations doivent être signalés à la Lloyd Sadd Insurance Brokers Ltd. dès que les personnes ont connaissance d'une accusation, d'une réclamation ou qu'une telle accusation ou réclamation pourrait être portée contre elles. Cet élément est extrêmement important, car la couverture peut être refusée si la personne n'effectue pas la déclaration en temps utile ou si elle compromet le potentiel d'une défense rapide, si celle-ci est nécessaire.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

LAISSEZ-NOUS VOUS AIDER À GÉRER VOS RISQUES

Suite 700, 10240 - 124 Street,
Edmonton, Alberta T5N 3W6
1-800-665-5243

lloydsadd.com
navacord.com
lpn@lloydsadd.com

Local Touch. National Strength.™